

## Modèle de recours en révision de note (1)

Texte à recopier

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Nom Prénom

Grade

Affectation

À

Monsieur le T.P.G.

Président de la C.A.P. Locale (1) n°

{ 1  
2  
3

Objet : Recours en révision de note.

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir notification de la note qui m'a été attribuée pour l'année N.

À la réception, je ne peux que marquer ma surprise et ma déception.

*Différentes formules à choisir selon les cas :*

*- formule 1*

En effet, la marge d'évolution qui m'est attribuée par rapport à la note pivot ne correspond pas selon moi à ma manière de servir. *(cas de ceux qui ont une marge d'évolution à + 0,02 et estiment mériter + 0,06)*

*- formule 2*

En effet, compte tenu du travail que j'effectue, des différentes fonctions exercées, je ne comprends pas le fait de ne pas bénéficier d'une marge d'évolution positive.

*- formule 3*

En effet, être noté à la note de référence va me pénaliser lourdement dans mon déroulement de carrière. Bien que j'ai atteint l'échelon terminal de mon grade et qu'en conséquence je ne puisse plus bénéficier d'une réduction d'ancienneté, j'estime mériter une marge d'évolution positive par rapport à la note pivot. Ce serait de nature à reconnaître la qualité de mon travail d'une part et à me permettre d'être inscrit(e) sur un tableau d'avancement ou une liste d'aptitude d'autre part (2). *(cas des agents à l'échelon terminal de leur grade et à qui on refuse une marge d'évolution positive au prétexte qu'ils ne peuvent pas bénéficier de mois de réduction alors que l'application EDEN prévoit ce cas de figure)*

**- formule 4**

Je vais atteindre cette année le dernier échelon de mon grade. J'ai bien compris qu'une impossibilité technique au niveau de l'application EDEN ne permettait pas de m'attribuer une marge d'évolution positive car les mois de réduction ainsi attribués seraient non utilisés. Cependant je souhaite que les raisons techniques soient clairement indiquées sur ma feuille de note et que l'appréciation littérale soit à la hauteur de la qualité du travail que j'effectue de manière à n'être pas pénalisé(e) dans mon déroulement de carrière. *(cas des agents qui passent en 2005 au dernier échelon de leur grade et pour lesquels il n'est pas clairement indiqué, comme prévue par les directives C.P., que c'est pour ce motif qu'ils n'ont pas de marge d'évolution)*

**- formule 5** - Elle sera sans doute rarement utilisée.

Mon Chef de poste (ou de service) avait proposé une marge d'évolution supérieure correspondant à la qualité de mon travail et je m'étonne que sa proposition n'ait pas été suivie d'effet dans la mesure où il est le mieux placé pour juger de ma manière de servir.

***Dans tous les cas si l'agent s'estime lésé à ce niveau à plus forte raison si cela se justifie par des distorsions importantes entre le climat de l'entretien, son contenu et ce qui figure sur le compte rendu, il faudra ajouter la formulation suivante.***

En outre, je demande que les éléments figurant sur le compte-rendu d'entretien d'évaluation soient portés à la connaissance de la C.A.P. compétente et soient modifiés notamment ceux portant sur :

- la nature des fonctions exercées *(si ce n'est pas complet)*
- les objectifs assignés *(s'ils sont manifestement hors de portée)*
- 3 - l'avis sur le déroulement de carrière *(s'il pénalise lourdement l'agent sur l'accès à tableau d'avancement ou liste d'aptitude)*
- les formations envisagées *(dans le cas où une formation dont vous estimez avoir besoin vous est refusée)*

***Dans tous les cas, les agents jusqu'à maintenant bien notés et qui seraient pénalisés ont tout intérêt à formuler un recours car cette réforme ne saurait être prétexte à règlement de compte et ne modifie en rien la qualité du travail de chacun. En clair, il n'y a aucune raison pour qu'un agent bien noté et bénéficiant de réductions d'ancienneté jusqu'à maintenant devienne subitement un agent mal noté.***

Je me permets donc de vous demander de bien vouloir saisir la C.A.P. Locale compétente pour statuer sur mon recours.

***Ce modèle n'est qu'indicatif et demande bien sûr un développement personnel pour argumenter chaque formule - selon le cas - Les responsables de la section départementale sont à votre disposition.***

- (1) Selon les cas.
- (2) Selon les cas, changement de grade ou de corps.
- (3) Selon les éléments à modifier.